

À la défense du patrimoine : La collection Cantin, une volonté de mise en valeur du patrimoine québécois¹

Valérie Bouchard

Résumé

La collection Cantin, offerte aux Musées de la civilisation en 2007, comporte une grande diversité d'artefacts ne présentant aucune caractéristique commune, si ce n'est leur caractère patrimonial. Les études récentes soulignent par ailleurs que seule la personne à l'origine de la collection peut en saisir la véritable valeur. Or, Annie Cantin considère que son ensemble forme non seulement un tout cohérent, mais qu'il est aussi en adéquation avec d'autres rêves que son mari et elle ont caressés au cours de leur vie. Cet article vise ainsi à explorer, à la lumière du témoignage recueilli auprès de la collectionneuse, le lien entre la sélection des artefacts de la collection et deux autres projets à saveur patrimoniale : la restauration du Manoir de Charleville et l'ouverture d'un musée d'arts et traditions. L'étude de ces deux entreprises permet de mieux cerner le contexte de la démarche de collectionnement du couple Cantin et, ce faisant, d'expliquer certains des choix effectués.

En 2007, Pierre et Annie Cantin offrent aux Musées de la civilisation un nombre important d'objets de leur collection, à laquelle ils se consacrent depuis les années 1960. Cette donation, comprenant quelques milliers d'artefacts, inclut entre autres des costumes, textiles, meubles, œuvres d'art populaire, outils et différents objets reliés à la vie domestique, en plus d'un important lot de pièces ayant appartenu à la famille de Pierre Cantin. La véritable ampleur de leur ensemble demeure toutefois difficile à cerner puisque de très nombreux objets ont aussi été donnés à des tiers ou encore conservés par le couple². C'est à l'automne 2011 que nous avons découvert la collection Cantin, par l'entremise de Valérie Laforge, conservatrice aux Musées de la civilisation. Nous avons depuis eu la chance de documenter les objets de la donation en recueillant le témoignage de la collectionneuse, Annie Cantin³. La réalisation d'un récit de vie auprès de Mme Cantin nous a par la suite permis d'approfondir nos connaissances sur le projet du couple et de mieux comprendre la

finalité de sa collection⁴. C'est au cours de ces rencontres, portant non seulement sur l'histoire de la collection, mais également sur la vie personnelle du couple et visant, dans la perspective du récit de vie, à recueillir l'histoire des « événements tels qu'ils ont été vécus par le témoin⁵ », que nous avons vraiment été en mesure de comprendre l'étendue et la portée de l'ensemble constitué.

L'étude plus poussée de ce projet de collection n'a pu que confirmer notre impression initiale à propos du caractère diversifié des objets qu'il comprend. De nombreuses définitions du concept de collection insistent pourtant sur le fait que les différents artefacts d'un même ensemble doivent partager certaines caractéristiques communes et présenter, notamment, des ressemblances matérielles. L'ethnologue Yves Bergeron précise entre autres qu'on peut parler de « *collection* à partir du moment où il y a un regroupement intentionnel et logique d'objets de nature identique⁶ ». Il retient toutefois, dans le *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*⁷, la définition de l'historien Krzysztof Pomian, selon laquelle une collection correspondrait à « tout ensemble d'objets naturels ou artificiels, maintenus temporairement ou définitivement hors du circuit d'activités économiques, soumis à une protection spéciale dans un lieu clos aménagé à cet effet, et exposé au regard⁸ ». Si l'exposition au regard ou, du moins, l'éventualité d'une exposition au regard, essentielle selon Pomian, ressort aussi de nos entretiens avec la collectionneuse, cette définition de la collection nous paraît présenter une lacune importante : elle écarte complètement le rôle de la personne qui en est à l'origine. C'est en effet le collectionneur qui attribue la valeur aux objets, ne serait-ce que par le processus de sélection inhérent à la formation d'un tel ensemble⁹. Une conception plus large de la collection nous paraît aussi offrir une assise théorique plus pertinente à l'étude de la collection Cantin, c'est pourquoi nous privilégions la formulation de Susan Pearce : « *a collection is a group of objects, brought together with intention and sharing a common identity of some kind, which is regarded by its owner as, in some sense, special or set apart.*¹⁰ » Cette acception a l'avantage d'élargir l'éventail des caractéristiques communes possibles entre les différents objets, en plus de laisser une grande place à l'apport du collectionneur, seul à pouvoir témoigner de la véritable signification de l'ensemble qu'il réunit.

La sélection des différents objets de la collection Cantin a, en effet, certainement été influencée par les personnalités et le mode de vie de Pierre et d'Annie Cantin, et ce sont eux plus que quiconque qui peuvent attribuer une valeur aux artefacts qui composent leur ensemble. Ils se décrivent d'ailleurs tous deux comme des amoureux du patrimoine¹¹ et ont caressé plusieurs projets visant à sa sauvegarde tout au long de leur vie. On compte sans doute parmi leurs plus grandes réalisations la restauration du Manoir de Charleville, ancienne résidence de Charles Aubert de la Chesnaye, dont la construction remonte au XVII^e siècle¹², bâtiment classé immeuble patrimonial en 1965¹³. Le couple souhaitait

également y instituer un musée d'arts et traditions, rêve qui ne s'est cependant jamais concrétisé. Les entretiens avec Annie Cantin ont fait ressortir un désir commun entre ces projets, tous fondés sur la volonté du couple de faire tout en son pouvoir pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine québécois. Cette ambition, qui revient fréquemment dans le discours de la collectionneuse, nous a amenée à nous interroger sur les liens existant entre la sélection des objets de la collection Cantin et les autres projets patrimoniaux développés par le couple. Les résultats recueillis jusqu'à maintenant nous poussent à croire que ces entreprises patrimoniales et le projet de collection convergent vers une vision globale du patrimoine, qui a en partie contribué à orienter les collectionneurs vers certains types d'objets en particulier. L'étude de l'ensemble des projets complémentaires à la collection permet ainsi une meilleure compréhension du contexte entourant la démarche de collectionnement.

Il serait toutefois vain d'espérer recenser ici toutes les contributions du couple Cantin au patrimoine québécois. Avant même de considérer les entreprises patrimoniales du couple, il nous paraît pertinent de présenter d'abord un aperçu des particularités caractérisant les différents objets de la collection. L'analyse plus approfondie des deux projets patrimoniaux mentionnés ci-haut, soit la restauration du Manoir de Charleville puis l'ouverture d'un musée d'arts et traditions sur la Côte-de-Beaupré, nous permettra ensuite de dresser un portrait représentatif des liens unissant les différentes entreprises des Cantin. Une courte présentation des activités de la collectionneuse dans le domaine patrimonial après la donation des objets aux Musées de la civilisation conclura cette réflexion.

Une collection à vocation historique

La diversité observée au sein de la collection Cantin rend difficile, du moins pour un observateur extérieur, l'établissement d'un lien entre les différents objets qui la composent. La collectionneuse considère toutefois qu'ils forment un seul et même ensemble : « Pour moi, c'est un tout¹⁴. » Cette vision nous ramène à l'idée, exprimée notamment par Jean Baudrillard¹⁵, que les objets, particulièrement ceux d'une collection, doivent être considérés les uns par rapport aux autres pour en saisir le véritable sens. Il est intéressant de noter que Mme Cantin distingue, au sein même de sa collection, divers sous-ensembles regroupés selon la nature et la fonction des objets, donc selon leurs caractéristiques matérielles. On peut citer en exemple les jouets réunis par la collectionneuse, ou encore les outils collectionnés par son mari. En ce sens, ces regroupements paraissent plutôt objectifs comparativement à l'ensemble de la collection, qui semble quant à elle structurée selon un mode plus subjectif. La subjectivité prend en effet une grande importance dans la constitution de l'ensemble, puisque, comme l'exprime Russell Belk, l'acte de collectionnement participe directement à la production de sens : « *Collectors create, combine, classify and curate the objects they acquire in*

*such away (sic) that a new product, the collection, emerges. In the process, they also produce meanings*¹⁶. » La collection est formée de l'amalgame de tous les sous-ensembles auxquels la collectionneuse fait allusion :

Je peux pas vous dire : « une collection de textiles, collection, de boutons, collection... » Moi je pense que ça va tout ensemble. Sûrement, il y a des objets, fallait avoir les moyens pour s'acheter ces choses-là. C'est pas tout le monde, là. Mais on avait des objets rustiques, des objets plus chers. Enfin, on savait que c'était pas des gens qui étaient pauvres qui pouvaient s'en servir, mais, on aimait, vraiment, cette différence¹⁷.

En plus de comporter plusieurs types d'objets, la collection se caractérise aussi, comme le souligne Mme Cantin, par une diversité dans la qualité des artefacts. Certains sont l'œuvre d'artisans qualifiés, tandis que d'autres ont été réalisés avec moins d'expertise ou moins de moyens. Le quotidien de plusieurs classes sociales et de plusieurs milieux est ainsi représenté à l'intérieur de l'ensemble. Annie Cantin reconnaît cette variété, mais il s'agit, pour elle, d'un élément positif qui confère une richesse particulière à sa collection.

Tout ne fait cependant pas partie de l'ensemble, même si les critères de sélection privilégiés par les collectionneurs sont relativement difficiles à cerner. Certaines caractéristiques particulières doivent pourtant définir les artefacts réunis puisque, pour reprendre les mots de Nathalie Hamel, « tout n'est pas conservé, et ce qui l'est témoigne nécessairement de l'établissement de certains critères, de l'attribution de valeurs¹⁸ ». Lors des entretiens, Mme Cantin a parfois mentionné certains objets en soulignant qu'ils ne faisaient pas partie de la collection. Faut-il comprendre que l'ensemble est défini selon des critères d'exclusion plutôt que des critères d'inclusion ? Elle écarte par exemple la sculpture d'un oiseau bleu qu'elle a achetée à l'automne 2013¹⁹. Il s'agit pourtant d'une œuvre d'art populaire, type d'objet dont on trouve de nombreux exemples dans la collection²⁰. Mme Cantin n'arrive cependant pas à expliquer clairement la raison pour laquelle cet objet est mis à l'écart ; elle se contente de préciser qu'il s'agit d'une pièce récente et qu'elle présente, par conséquent, un moins grand intérêt. Il est possible que l'absence de son mari, décédé en 2007, ait joué un rôle dans l'exclusion de cette œuvre, puisque l'essentiel de la collection a été réuni par le couple, d'un commun accord²¹. L'année 2007 est également celle de la donation des objets aux Musées de la civilisation. Cette période, nous le verrons, coïncide aussi avec une interruption des acquisitions, ce qui pourrait expliquer que la sculpture n'ait pas été intégrée à l'ensemble. Si la collectionneuse est capable de faire la distinction entre les artefacts faisant partie de la collection et ceux qui en sont exclus, il lui est toutefois plus difficile d'expliquer exactement ce qui les distingue, ce qui complexifie nettement l'étude de l'ensemble :

– La dernière fois que je suis allée en France, j'ai ramené un petit coussin. Moi j'adorais les animaux, ça fait que j'ai rapporté... je l'ai ici ! Je l'ai pas donné au Musée parce que... vous savez ça va pas avec mes affaires. C'est

un chat, puis... puis c'est moi, qui l'ai fait là, c'est en lin. C'était pour mettre sur un coussin, un minou. J'avais quoi, quatorze, quinze ans.

– Puis pourquoi vous trouvez que ça va pas avec vos affaires ?

– Bien je sais pas, c'est pas québécois. Je ne sais pas²².

Pourtant, des objets non québécois, dont certains ayant appartenu à la mère de Mme Cantin, ont été intégrés à la collection au moment de la donation aux Musées de la civilisation²³. En fait, Annie Cantin paraît ne s'être jamais profondément questionnée sur son entreprise. Les choix du couple étaient plutôt instinctifs et les collectionneurs se fiaient à leurs coups de cœur pour déterminer ce qu'ils achetaient et ce qu'ils n'achetaient pas.

Des éléments permettant d'expliquer certains des choix effectués par le couple ressortent tout de même du discours de Mme Cantin. La volonté des collectionneurs semble avoir été de se concentrer sur des objets québécois, permettant ainsi de protéger ce patrimoine qui risquait de disparaître. Russell Belk avait d'ailleurs identifié la volonté de sauvegarde patrimoniale comme possible justification du collectionnement²⁴. C'est lorsqu'Annie Cantin parle de ses meubles qu'elle énonce le plus clairement son amour des artefacts québécois. Elle fait notamment allusion aux qualités esthétiques de ce type de mobilier et à sa capacité d'évocation du passé. Le travail effectué par les artisans fait aussi l'objet d'une attention spéciale dans son discours ; la collectionneuse souligne tout particulièrement les conditions de vie difficiles à l'époque de la Nouvelle-France :

Non j'aimais tout. Tout ce qui était... québécois, les meubles québécois faits à... faits ici, j'aimais vraiment les meubles en pin. Ça c'est en 1962 quand Palardy a sorti son livre sur les meubles canadiens-français. Puis j'allais chez les antiquaires déjà, en 62, sur la rue Sherbrooke, puis je m'attardais beaucoup sur ces meubles-là. Ça m'attirait avec rien ils faisaient... ils gardaient leurs traditions françaises et puis, avec rien, avec du bois ordinaire, ils faisaient des belles choses. Ça... Je sais pas ils parlaient ces meubles-là. J'aimais mieux ces meubles-là que des meubles Louis XV, Louis XVI que j'ai vécu dedans toute ma vie, enfin, une partie de ma vie²⁵.

Elle applaudit aussi le savoir-faire et l'ingéniosité des artisans québécois, qui arrivent à produire des œuvres remarquables malgré un contexte défavorable. Cet intérêt des collectionneurs pour le patrimoine local avait également été remarqué par Thierry Bonnot : « en valorisant des objets, c'est le savoir-faire des gens d'ici qu'on met en avant, c'est leur labeur et leur mémoire que l'on sauvegarde²⁶ ». Il est par ailleurs intéressant de noter l'importance que la collectionneuse accorde au maintien des traditions françaises par les premiers colons canadiens. Ainsi, si elle exprime un attachement pour le mobilier québécois, c'est surtout aux pièces issues de la tradition française qu'elle fait allusion. Nous verrons

d'ailleurs que les meubles du Régime français occupent une place prépondérante dans la collection réunie par le couple.

Il n'est pas non plus étonnant de constater l'intérêt des Cantin pour la période française si l'on considère la vocation historique de leur collection. L'âge d'un objet influence en effet son appréciation par la collectionneuse, qui nous a plus d'une fois affirmé aimer tout ce qui était ancien²⁷. Certaines qualités esthétiques sont aussi attribuées *de facto* aux objets anciens, et Mme Cantin utilise les termes « vieux » et « beau » de manière quasi interchangeable au cours des entretiens. Elle raconte par exemple avoir montré les pièces de sa collection à des gens « qui aimaient les belles choses, qui aimaient les vieilles choses²⁸ ». Le terme « histoire » revient aussi fréquemment dans son discours :

Et puis les objets que les gens nous disaient : « C'est à une telle », puis on sait à qui ça appartient alors, ça met un peu plus de... Pas une question pécuniaire là, c'est une question sentimentale. C'est toujours histoire, historique. C'est toujours l'histoire, l'histoire qui m'intéresse. Puis, on apprend beaucoup, même si on connaît un peu les objets, mais des moments on fait des découvertes encore. En faisant plus de recherches. Parce que vraiment, on trouvait des objets, on disait : « Bien ils ont inventé ces choses-là. On n'a rien inventé. Ils se débrouillaient avec peu, puis ils arrivaient à faire quelque chose. » Alors c'était... moi je trouvais que c'était merveilleux d'apprendre, par des objets, le talent de ces gens-là²⁹.

L'histoire, élément central du récit d'Annie Cantin et auquel elle attache une grande importance, prend ici un double sens. Elle réfère d'abord à l'histoire propre de l'objet, c'est-à-dire à son parcours biographique tel que le définit Igor Kopytoff³⁰, ce que Thierry Bonnot nomme quant à lui la « vie de l'objet³¹ ». La collectionneuse explique que le fait de connaître le passé de l'artefact, par exemple l'identité de son ancien propriétaire ou le nom de la personne qui l'a fabriqué, lui confère une valeur toute particulière et le rend plus vivant. Ces informations lui donnent un côté humain. Au-delà de son histoire propre, l'objet permet aussi un contact matériel avec le passé et, ce faisant, offre à ceux qui le côtoient un accès privilégié à l'Histoire. Grâce à l'étude de l'artefact, de ses caractéristiques physiques et de ses modes d'utilisation, les collectionneurs pouvaient créer un lien tangible avec une époque révolue. Ils pouvaient aussi s'imaginer plus facilement le mode de vie de leurs ancêtres, puisque la possession de ces objets anciens « *as well as offering the acquisition of historically beautiful and interesting pieces, [...] offers some kind of personal contact with the past*³² ». Les artefacts de la collection sont donc à la fois supports de mémoire et supports d'imaginaire. Des traces d'usure marquée, caractéristique matérielle s'il en est une, permettent en outre de mieux visualiser le passage du temps.

Bref, malgré le caractère diversifié de la collection Cantin, il est néanmoins possible de dégager certains traits dominants dans l'ensemble constitué. Le projet des collectionneurs semble porté, du moins en partie, par une volonté de préserver le patrimoine québécois, et la collection

permet justement de conserver des objets révélateurs, témoins matériels du passé. Ces artefacts deviennent aussi, au moment de leur intégration à l'ensemble, les supports d'une mémoire de cette époque révolue. Cette ambition ne suffit cependant pas à expliquer le choix des pièces sauvegardées et il est fort probable que d'autres éléments aient contribué à orienter la sélection des collectionneurs. Les autres projets qu'ils ont mis de l'avant ont sans doute permis d'établir des axes de collectionnement auxquels Pierre et Annie Cantin ont adhéré. C'est entre autres le cas du projet de restauration du Manoir de Charleville.

La restauration du Manoir de Charleville : un retour au Régime français

Pierre Cantin rêvait depuis longtemps d'acquérir une maison ancienne lorsqu'il est tombé, par hasard, sur la maison Huot, à Boischatel, en 1964. Il ne connaissait pas encore toute l'histoire qui y était rattachée et c'est plutôt son aspect esthétique qui l'a d'abord attiré : « Sa beauté, mais aussi son délabrement me figèrent sur place, et firent en sorte que je freinai brusquement, pour l'examiner³³. » L'état du bâtiment, dont la dégradation était visible, semble avoir grandement contribué à capter l'attention du collectionneur. Ce n'est qu'après la prise de possession qu'il a réalisé avoir en fait acheté le Manoir de Charleville et qu'il a commencé, avec l'aide d'Annie Cantin, à faire des recherches sur l'histoire du bâtiment³⁴. C'est notamment à ce travail de documentation que Mme Cantin fait référence lorsqu'elle affirme avoir fait un travail d'historienne et d'ethnologue³⁵. Pierre Cantin s'est également empressé de restaurer la maison, ce qui a incité le gouvernement du Québec à la classer immeuble patrimonial. Le travail de restauration a aussi amené l'architecte à œuvrer à titre de conseiller ou de maître d'œuvre au sein d'autres projets à caractère patrimonial. En plus d'avoir contribué à orienter la carrière de Pierre Cantin, le Manoir de Charleville est aussi devenu un cadre de vie pour le couple, qui l'a habité jusqu'au moment de sa vente, en 2007.

La résidence et son ambiance ancestrale s'inscrivent sans aucun doute dans le projet de vie du couple et va de pair avec son engagement pour la sauvegarde du patrimoine. Annie Cantin souligne d'ailleurs cette osmose entre toutes leurs entreprises et parle elle-même d'un projet global dans un court article traitant de sa collection d'art populaire :

Comment parler de la place qu'occupe l'art populaire dans une collection privée si on ne conçoit pas qu'une telle collection va avec un mode de vie qui concilie le passé historique et les exigences du présent ainsi qu'avec une façon d'habiter une maison historique du 17^e siècle ? Comment évoquer la présence d'œuvres d'art et d'objets d'art populaire quand l'environnement de vie et de travail est tout entier consacré à la protection et à la mise en valeur d'un riche patrimoine matériel et immatériel de notre société³⁶ ?

L'environnement offert par le Manoir de Charleville est donc associé à la formation de la collection. Pour reprendre les mots de Jean Baudrillard, dans le cas d'une collection, les « objets sont assortis de projets³⁷ ». L'acquisition de la résidence a aussi servi de prétexte à l'achat

de plusieurs meubles illustrant la période française. Le contrat de vente prévoyait l'inclusion des meubles anciens de la maison, mais, à l'arrivée de Pierre Cantin, la plupart avaient disparu. Bien que le couple eût préféré pouvoir conserver le mobilier déjà présent dans le Manoir, en raison de ses liens avec l'endroit, il a tout de même trouvé en cette transaction une occasion d'acquérir de nouvelles antiquités: « Puis quand il a acheté la maison bien, on pouvait aller acheter toutes sortes de choses. Il y avait besoin parce qu'il y avait rien dans la maison. Il y avait des belles chaises de l'île d'Orléans, mais le propriétaire les a volées³⁸. » Le témoignage de Pierre Cantin abonde dans le même sens: « Nous terminâmes les travaux le même été, et, ce faisant, je dûs (*sic*) compléter ma collection de meubles et d'objets anciens pour meubler ma maison³⁹. » Il est intéressant de noter que si Pierre Cantin parle d'une nécessité, ou d'un devoir, Annie Cantin y voit plutôt une occasion. Dans les deux cas, cependant, l'achat de meubles antiques est rattaché à l'acquisition du Manoir par les collectionneurs, qui ne conçoivent pas qu'un autre type de mobilier puisse être utilisé dans une telle résidence.

Ces meubles faisaient sans aucun doute partie intégrante de la collection du couple, et Mme Cantin leur accorde une grande place tout au long des entretiens. Une large majorité de ces pièces de mobilier est cependant exclue de la donation aux Musées de la civilisation, car les collectionneurs ont plutôt choisi de les laisser aux nouveaux propriétaires de leur maison, un couple qu'ils ont d'ailleurs soigneusement choisi. Pierre et Annie Cantin se sont en effet assurés de laisser le Manoir de Charleville à des gens qui partageaient leur vision du patrimoine et qui comprenaient l'importance de sa conservation⁴⁰. La décision de donner les meubles aux acheteurs de la résidence allait donc de soi, et c'est ce que les collectionneurs ont toujours voulu: « On voulait que les meubles du Régime français restent dans la maison. Ça allait avec la maison. On avait eu assez de mal pour les trouver et on trouvait que ça faisait partie de la maison⁴¹. » Donner les meubles à un musée équivalait à les sortir de leur contexte, ce que les collectionneurs se refusaient à faire.

Le Manoir de Charleville représente ainsi un univers dans lequel ces amateurs d'histoire ont pu vivre leur passion, mais cet univers semble également avoir nourri cette passion des collectionneurs. Annie Cantin admet d'ailleurs que c'est surtout l'ambiance ancestrale qu'elle aimait dans sa résidence de Boischatel. Le lien entre la collection de meubles anciens et l'immeuble patrimonial est, par conséquent, facile à établir. L'aura entourant le Manoir et l'environnement que le bâtiment offre aux Cantin a aussi influencé autrement le processus de collectionnement du couple.

Un environnement rural à l'ambiance patrimoniale

Le caractère historique et patrimonial de la résidence a également influencé l'acquisition de plusieurs autres objets. Après avoir entièrement décoré leur demeure avec du mobilier d'époque, le couple a en effet poursuivi son projet en acquérant d'autres pièces ayant trait, notamment,

à la vie domestique. Si Mme Cantin nous a très peu parlé de ces objets, voire pas du tout, nous avons tout de même pu observer sur certaines des photos qu'elle nous a montrées une panoplie d'ustensiles de cuisine, des moules en tout genre ou des services à vaisselle⁴². Ces artefacts contribuent, eux aussi, à recréer l'atmosphère d'une résidence du Régime français.

En plus de l'ambiance ancestrale soulignée à maintes reprises par Mme Cantin, il est aussi important de noter que le Manoir de Charleville est situé dans un environnement rural. L'acquisition des terres entourant la résidence, bénéficiant aujourd'hui d'une aire de protection, ne s'est d'ailleurs pas faite sans heurts⁴³. Ce décor et les divers bâtiments, hangars et granges qu'on y retrouve, de même que le grenier de la résidence principale ont fourni un espace d'entreposage impressionnant, permettant au couple de se laisser aller à sa passion et de poursuivre son collectionnement. La soixantaine de voitures à chevaux pour enfant que comprenait la collection exigeait en effet un large espace de rangement. Le couple avait également quelques voitures à chevaux grandeur nature. Si l'association de ce type d'objets au monde rural va de soi, elle ne suffit pas à expliquer leur acquisition. Annie Cantin raconte que son mari et elle ont plutôt commencé à collectionner les voitures à chevaux pour enfant parce qu'ils en possédaient déjà deux provenant de la famille du collectionneur⁴⁴. Ce sont donc ces deux voitures jouets de la famille Cantin qui sont, dans ce cas-ci, à l'origine des acquisitions, et non pas l'environnement rural.

Le cadre de vie que fournissait le Manoir de Charleville semble néanmoins avoir motivé la collecte de certains types d'objets qu'on aurait pu retrouver à la résidence à l'époque de la Nouvelle-France. C'est notamment le cas des outils et des objets aratoires :

– Puis un moment donné, pour aller à... pour... à Boischatel, comme on était à la campagne, bien on a commencé à... mon mari a collectionné les outils, puis après ça les objets aratoires.

– Les objets aratoires ?

– Oui, aratoire c'est pour la ferme. Puis, les râtaux, les... tout ce qui est en bois, et en métal. Alors on a eu vraiment des choses extraordinaires, qu'on mettait dans les granges⁴⁵.

La campagne est ici donnée comme raison à la pratique du collectionnement, particulièrement à celui d'objets ayant trait à la vie rurale, comme les objets aratoires. Il est également intéressant de remarquer que les granges servaient de lieu d'entreposage pour ces objets, endroit même où les premiers habitants de la maison ont dû ranger les leurs. Le projet de collection s'intègre donc parfaitement au milieu de vie des Cantin, et l'environnement dans lequel ils évoluent contribue aussi à lui donner certaines orientations.

L'acquisition et la restauration du Manoir de Charleville ont également influencé l'obtention par le couple d'un lot important d'objets ayant

appartenu à la famille du collectionneur et conservé par sa mère, Marie-Couronne Cantin. L'engagement de Pierre et d'Annie Cantin pour la sauvegarde et la mise en valeur de la résidence permet en quelque sorte de confirmer le sérieux de leur démarche en fournissant une preuve concrète de leur intérêt pour le patrimoine. Il est probable que Pierre Cantin aurait de toute façon hérité de ces objets, puisque la collectionneuse a, à maintes reprises, souligné le manque d'intérêt des sœurs de son mari pour ces pièces racontant l'histoire de la famille Cantin⁴⁶. M. Cantin avait quant à lui déjà manifesté à sa mère le souhait d'hériter de ces souvenirs de famille. Le récit d'Annie Cantin laisse néanmoins sous-entendre que la résidence a joué un rôle dans l'acquisition de cet ensemble d'objets :

Bien, c'est ma belle-mère, la maman de Pierre, elle avait gardé ça pendant des années et des années, et puis quand Pierre a terminé la restauration de la maison, elle a dit : « Bien, au moins tu as une grande maison, puis ça va bien aller, c'est une vieille maison, tu vas pouvoir garder ces objets-là... »⁴⁷.

C'est donc dire que le Manoir de Charleville, une fois restauré, présentait pour eux un cadre idéal pour la conservation d'artefacts et de souvenirs familiaux représentant diverses périodes historiques, en raison notamment de cet environnement rural, mais surtout de son aspect ancestral. Il offrait également, selon les collectionneurs, l'endroit parfait pour développer un autre de leurs projets patrimoniaux, soit l'ouverture d'un musée d'arts et traditions.

Un rêve inassouvi : le Musée d'arts et traditions

Le projet de musée d'arts et traditions, développé entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, occupe, encore aujourd'hui, une grande place dans l'esprit d'Annie Cantin, qui nous en a parlé à de nombreuses reprises au cours des différents entretiens. Le projet a d'abord été imaginé par Pierre Cantin, qui est allé jusqu'à dessiner les plans et planifier la construction du futur musée⁴⁸. L'intention du couple était de creuser des salles sous terre dans lesquelles les principaux métiers traditionnels du Québec auraient été mis en valeur, chacune des salles matérialisant l'atelier d'un artisan :

- Alors c'était les métiers, il y avait le charron,
- Charron ?
- Le forgeron. Tous les métiers, les anciens métiers. Les métiers oubliés quoi. Il y avait même celle qui faisait les chapeaux !
- La modiste ?
- Oui. Les chapeaux de paille. Ah ! il y avait tous les métiers, le menuisier, le charpentier, le maçon... tous les métiers traditionnels, là.
- Ça prenait beaucoup de pièces pour faire ça !
- Oui, mais, il y avait le terrain !
- Ça marchait ?

– Oh, oui, oui! Puis il aurait fait un atelier là, un atelier, puis c'est... On aurait vu le menuisier ou l'horloger ou je sais pas qui, il rentrait puis on l'attendait. C'était vraiment une création. C'était vivant, là⁴⁹!

L'ancrage historique de ces métiers traditionnels est aussi à mettre en parallèle avec l'ambiance prévalant au Manoir de Charleville. Le musée projeté par les Cantin aurait permis de mettre en valeur les savoir-faire locaux. La participation des interprètes, faisant la démonstration des techniques traditionnelles devant les visiteurs, aurait quant à elle contribué à rendre le musée vivant, selon Mme Cantin. C'est donc dire que ce ne sont pas uniquement les objets qui sont au centre de ce projet, mais également les connaissances liées à ces artefacts. L'intérêt des Cantin ne se limite pas au patrimoine matériel, mais inclut les aspects immatériels rattachés aux pièces de leur collection.

Les artefacts demeurent toutefois au centre de leur entreprise de musée d'arts et traditions, et la volonté des Cantin de réaliser un tel projet n'est sans doute pas étrangère à certains des axes de collectionnement qu'ils ont privilégiés. Rappelons que Pierre Cantin avait déjà commencé une collection d'outils et d'objets reliés aux travaux de la ferme. Lors de l'étude des costumes et accessoires offerts aux Musées de la civilisation, nous avons également pu remarquer un grand nombre de pièces reliées au travail du textile, notamment des échantillons de tissus et de dentelles. Un ruban de paille avait par exemple été conservé par la collectionneuse pour illustrer le travail de confection des chapeaux de paille. Notons en outre la mention faite par Annie Cantin d'une pièce réservée au métier d'horloger dans ce projet de musée. Il s'agit certainement là d'une occasion, pour le couple, de mettre en valeur les objets hérités du grand-père de Pierre Cantin, Étienne-Victor Cantin, qui œuvrait justement comme bijoutier-horloger sur la rue Saint-Jean, à Québec. Le collectionneur avait, selon les dires de Mme Cantin, un attachement tout particulier pour lui : « Il était vraiment, son grand-père l'a marqué beaucoup, son grand-père maternel⁵⁰. » Considérant l'admiration du couple pour Étienne-Victor Cantin, il n'est donc pas étonnant qu'ils aient souhaité mettre son travail en valeur.

Si Pierre et Annie Cantin possédaient déjà un fond d'objets de la bijouterie d'Étienne-Victor Cantin, permettant d'illustrer les connaissances liées à ce métier, certaines de leurs acquisitions ont aussi été influencées par les choix des savoir-faire qu'ils comptaient mettre en valeur à partir du moment de l'ébauche du projet, comme l'exprime la collectionneuse :

– Est-ce que tout ce que vous achetiez était relié à ce projet d'arts et métiers là?

– Oui. Ah ben à la f... Oui, enfin pas au début. Parce que...

– Non?

– Pas au début. C'est avec les années. Et on voulait laisser la maison visi... que la maison soit visitée là. On la remettait au xvii^e siècle. On enlevait

tout puis on la mettait au XVII^e, et puis on avait la grange à côté, puis les grands champs, puis on faisait pousser, je sais pas si je vous l'ai déjà dit, on faisait pousser le blé, le lin, sur le dessus, puis mon mari creusait, faisait creuser en dessous pour faire les... montrer les artisans et tout ça. Puis on... Même il avait fait un tunnel pour aller à la maison par en dessous, tout sous terre. C'est beau sur papier, mais c'était un beau projet, pour pas abîmer la nature. Pour laisser les champs libres⁵¹.

Même si ce rêve est arrivé relativement tard dans leur démarche de collectionnement, ils y ont consacré toute leur énergie une fois les plans tracés. Ils ont même eu des rencontres avec des hommes d'affaires intéressés par l'ouverture de ce musée, mais les Cantin ont refusé leur implication pour des raisons financières⁵². Pierre Cantin, dans les plans de construction du musée, portait aussi une attention spéciale à la conservation du paysage, ce qui semble revêtir une importance particulière à ses yeux. Tout le travail relatif à la restauration du Manoir et à l'accumulation de meubles illustrant le Régime français n'était pas non plus perdu, puisque cette représentation d'une maison française du XVII^e siècle s'intégrait au concept, les collectionneurs ayant prévu l'inclure dans la visite. Le projet de musée d'arts et traditions ne constitue donc pas une dérogation par rapport au reste de la démarche de collectionnement, mais il semble plutôt être en continuité avec l'ensemble de l'œuvre du couple. Il permet aussi d'expliquer l'intérêt des Cantin pour certains objets, notamment pour les outils ou pour les meubles du Régime français.

La fin de la collection ?

La sauvegarde du patrimoine a ainsi toujours été au cœur des préoccupations de Pierre et d'Annie Cantin à plus d'un point de vue. La collectionneuse affirme cependant ne plus acheter aujourd'hui, entre autres en raison d'un manque d'espace depuis la vente de sa résidence de Boischatel :

– Mais, moi j'achète plus là.

– Non ?

– Mais, j'aurais des occasions d'acheter là. Mais, où vous voulez que je mette... Je suis pas une femme à vendre et acheter. Moi je suis pas une... Vous savez, moi si j'achète, c'est pour collectionner. Mais j'avais des raisons de le faire à la maison et...⁵³

Mme Cantin souligne ici toute l'importance que revêtait la résidence dans le projet du couple. Le Manoir de Charleville est en effet étroitement lié à la pratique de collectionnement et permet en grande partie de la justifier : il fournissait non seulement un environnement pertinent du point de vue patrimonial, mais aussi l'espace nécessaire à l'entreposage des nombreux artefacts. C'était aussi le cadre que le couple avait choisi pour la mise en place de son musée d'arts et traditions. L'arrêt des acquisitions coïncide avec la vente de la maison et, par conséquent, avec

le don d'une grande partie des artefacts aux Musées de la civilisation. Comme le déménagement a forcé le couple à mettre de côté son projet de musée d'arts et traditions, il est aussi possible que le collectionnement ait, à ce moment, perdu une partie de son sens. L'idée même de la collection implique en outre la constitution d'un ensemble, et le départ de la majorité des objets pour l'institution muséale a pu mettre, elle aussi, un frein aux achats des collectionneurs. Le décès de Pierre Cantin, survenu peu de temps après le déménagement, pourrait également avoir eu une certaine influence sur ce changement d'attitude, puisque la collection a toujours été un projet de couple.

Annie Cantin n'a cependant pas abandonné son engagement pour la conservation du patrimoine. Elle est en effet toujours impliquée dans divers comités et associations qui œuvrent pour sa sauvegarde. Si, pour diverses raisons, elle n'a plus l'ambition de collectionner elle-même, elle s'assure néanmoins que les objets qui sont, selon elle, dignes d'intérêt, soient acquis par un collectionneur en qui elle a confiance, ou encore qu'ils soient intégrés à une collection muséale : « Mais quand je vois des belles choses comme ça bien j'appelle des gens qui aiment les mêmes affaires, alors je les sauve quand même⁵⁴. » En ce sens, elle se considère toujours comme une collectionneuse, même si elle n'acquiert plus d'artefacts elle-même. Elle dit aussi s'employer à convaincre des collectionneurs de donner leurs pièces à divers musées en échange de reçus fiscaux plutôt que de les vendre. Mme Cantin demeure du reste une personne reconnue dans le milieu des antiquités et elle continue notamment de travailler à l'évaluation de diverses pièces pour des particuliers ou des institutions. La poursuite de cet engagement appuie l'idée selon laquelle la collection Cantin ne constitue qu'une partie d'un projet global, et ces considérations patrimoniales, qui occupent encore aujourd'hui la plus grande partie du temps d'Annie Cantin, nous laissent croire qu'il y a, comme l'exprime Russell Belk, une grande part d'altruisme dans ses actions⁵⁵.

Conclusion

Bref, l'étude de l'ensemble réuni par Pierre et Annie Cantin nous force à remettre en question le concept de collection et à prendre en considération plus sérieusement la valeur qu'accorde le collectionneur à ses objets. Bien que les critères physiques unissant toutes les pièces de l'ensemble semblent de prime abord difficiles à définir, Annie Cantin considère néanmoins ses artefacts comme faisant partie d'un tout cohérent. Si un trait commun doit les caractériser, c'est qu'il s'agit d'objets porteurs de mémoire, à la fois parce qu'ils sont les témoins tangibles d'une époque révolue, mais aussi parce qu'ils permettent soit de raconter, soit de s'imaginer la vie de ceux qui les ont possédés par le passé. La collectionneuse ne soulignait-elle pas la grande capacité d'évocation des pièces de mobilier ? L'acquisition de l'ensemble des artefacts s'intègre toutefois, pour le couple, dans un projet beaucoup plus vaste qui vise

ultimement à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine québécois.

Il nous paraît en effet vain d'étudier la collection de Pierre et d'Annie Cantin sans considérer les autres projets auxquels ils se sont consacrés. Tout comme les objets, les diverses entreprises du couple doivent être mises en rapport les unes avec les autres pour dégager la véritable signification de chacune. Une meilleure compréhension de ce contexte entourant la démarche de collectionnement permet aussi de mieux s'expliquer certains des choix effectués par les Cantin, notamment en ce qui a trait à la nature des artefacts qu'ils ont acquis. La restauration du Manoir de Charleville leur a d'abord fourni un prétexte pour compléter une collection de meubles anciens datant du Régime français. Différents objets, reliés notamment à la vie domestique et à l'environnement rural, se sont aussi ajoutés à l'ensemble patrimonial à partir de l'acquisition de cette résidence historique. Le rêve ultime du couple de collectionneurs était cependant de partager sa passion de l'histoire grâce à l'ouverture d'un musée d'arts et traditions, projet qui ne s'est malheureusement jamais réalisé. Il reste que cette ambition a tout de même influencé les choix des Cantin, les orientant vers des types de pièces particuliers, comme les outils ou les objets documentant les savoir-faire reliés aux métiers.

Les liens entre les projets de sauvegarde patrimoniale et la démarche de collectionnement de Pierre et d'Annie Cantin sont donc frappants. Ils ne peuvent toutefois expliquer à eux seuls tous les choix des collectionneurs. Annie Cantin le dit elle-même : pour elle, collectionner est une passion⁵⁶, et le récit qu'elle fait de sa démarche laisse une grande place à un vocabulaire affectif. Elle l'affirme d'ailleurs clairement : pour elle, « C'est une question sentimentale⁵⁷ ». Des considérations émotionnelles et esthétiques jouent donc certainement, elles aussi, dans le processus⁵⁸. Le regard particulier porté aux objets ayant appartenu à la famille Cantin semble en effet confirmer l'importance de ces éléments plus intuitifs. Il reste que ces résultats, préliminaires rappelons-le, confirment la pertinence de l'approche ethnologique et de la réalisation d'un récit de vie auprès de la collectionneuse, au cours duquel ces différents projets sont mis en évidence. Ils mettent également en lumière l'importance de comprendre le contexte entourant la démarche de collectionnement. La collection Cantin et les divers rêves que le couple a caressés pendant plusieurs années constituent, en somme, non pas un ensemble de projets isolés, mais bien un rêve qu'il a mis en œuvre dans toutes les facettes de sa vie.

Notes

1. Nous souhaitons remercier chaleureusement Annie Cantin d'avoir accepté de participer avec autant d'enthousiasme au projet de recherche *Regard de collectionneur. La collection Cantin, entre séduction esthétique et dynamiques affectives*, et d'avoir consenti à la publication des résultats préliminaires dans le présent article. L'auteure tient également à remercier Jocelyne Mathieu et Valérie Laforge pour leurs commentaires éclairés lors de la rédaction de cet article, ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour son soutien financier.
2. Il est difficile de déterminer le nombre d'objets conservés à ce jour par la collectionneuse. Elle mentionne avoir toujours en sa possession certains des plus beaux objets de l'ensemble. Ces artefacts pourraient toutefois être ajoutés aux autres pièces offertes aux Musées de la civilisation puisque Mme Cantin a l'intention d'en faire don à l'institution.
3. Nous ne pouvons être que reconnaissante envers les Musées de la civilisation de nous avoir offert cette occasion. Un lot comprenant quelques six cents costumes et accessoires a depuis été accepté par le comité de développement des Musées. Les pièces sont présentement en cours d'enregistrement. Les objets de la vie domestiques sont, quant à eux, toujours en processus d'acquisition.
4. Quatre entretiens réalisés entre le 26 juillet et le 9 novembre 2013 auprès de la collectionneuse constituent ce récit de vie. Il faut cependant y ajouter une quinzaine d'autres réalisés pour le compte des Musées de la civilisation au cours de l'année 2012 ainsi qu'à l'été 2014. L'ensemble du matériel audio que comprend notre corpus totalise plus de 40 heures d'enregistrement.
5. Martine Roberge, *Enquête orale : trousse du chercheur*, Québec, Laboratoire d'ethnologie urbaine, CÉLAT, Faculté des Lettres, Université Laval, 1995, p. 15.
6. Yves Bergeron, « Les collections : la quête des objets », dans Bernard Genest (dir.), *Guide d'inventaire des objets mobiliers*, Québec, Les publications du Québec (collection Patrimoines), 1994, p. 30.
7. Yves Bergeron, « Collection », dans André Desvallées et François Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 53-69.
8. Krzysztof Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1987, p. 18.
9. L'importance de ce processus de sélection est notamment souligné par Susan Pearce : Susan M. Pearce, *On Collecting. An Investigation into Collecting in the European Tradition*, Londres, Routledge, 1995, p. 23.
10. *Ibid.*, p. 159.
11. Pierre Cantin étant décédé en 2007, il nous a malheureusement été impossible de l'interroger. Mme Cantin nous a cependant généreusement fourni une copie d'un document intitulé « « Une longue et belle histoire d'amour ». Le sauvetage *in extremis* de la maison Huot à Boischatel » Ce document est signé par Pierre Cantin de la façon suivante : « Pierre Cantin, architecte / Québécois / Amoureux du Patrimoine ». Ce récit de Pierre Cantin est aussi très révélateur.
12. Il n'est pas ici notre propos de faire l'histoire du Manoir de Charleville., mais plutôt de comprendre comment un immeuble patrimonial peut s'intégrer à un projet de collection. Nous référons le lecteur avide d'en connaître plus sur l'histoire de la seigneurie de Charleville à consulter les travaux de Raymond Gariépy, notamment Raymond Gariépy, *Les terres de l'Ange-Gardien (Côte-de-Beaupré)*, 2^e édition, revue, augmentée et mise à jour jusqu'en 2002, Ste-Foy, Société de Généalogie de Québec (Contribution no 99), 2004, 744 p. Pour de l'information sur l'histoire du bâtiment,

- voir le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, « Manoir de Charleville », Ministère de la Culture et des Communications, http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92487&type=bien#.Uuv0V_23FBM (page consultée le 31 janvier 2014).
13. Le Manoir bénéficie également d'une aire de protection depuis 1976, assurant la préservation des terres qui l'entourent. Répertoire du patrimoine culturel du Québec, *loc. cit.*
 14. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
 15. Jean Baudrillard, *Le système des objets*, Paris, Gallimard (Tel, 33), 2011 (1968), 288 p.
 16. Russell W. Belk, *Collecting in a Consumer Society*, Londres, Routledge, 1995, p. 55.
 17. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
 18. Nathalie Hamel, *La collection Coverdale. La construction d'un patrimoine national*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 17.
 19. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
 20. L'étude des objets offerts aux Musées de la civilisation nous a permis de recenser environ quatre-vingts sculptures d'art populaire à l'intérieur de la donation.
 21. L'influence de la relation entre les deux collectionneurs sur la formation de la collection, qui ne constitue pas le propos de cet article, mérite néanmoins d'être explorée. Aussi développerons-nous ce thème plus longuement dans notre mémoire de maîtrise.
 22. Entretien avec Annie Cantin (2), réalisé par Valérie Bouchard, 5 août 2013.
 23. Annie Bonhomme-Cantin est née en France, mais elle habite au Québec depuis 1962. Sa famille a toutefois toujours habité la France.
 24. Belk, *Collecting in a Consumer... , op. cit.*, p. 81.
 25. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
 26. Thierry Bonnot, *La vie des objets, d'ustensiles banals à objets de collection*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2002, p. 60.
 27. Le terme peut porter à confusion et nous aimerions préciser la signification que lui donne Mme Cantin lors d'un entretien futur. Les informations recueillies jusqu'à présent nous portent toutefois à croire qu'elle considère ancien tout ce qui date d'avant 1900, voire d'avant 1920. Les objets « anciens » auraient donc une centaine d'années, au moins.
 28. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
 29. Entretien avec Annie Cantin (4), réalisé par Valérie Bouchard, 9 novembre 2013.
 30. Igor Kopytoff, « The Cultural Biography of Things: Commoditization as Process », dans Arjun Appadurai (dir.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 64-91.
 31. Bonnot, *La vie des objets... , op. cit.*
 32. Pearce, *On Collecting... , op. cit.*, p. 246.
 33. Pierre Cantin, « "Une longue et belle histoire d'amour"... ».
 34. À l'époque, Pierre et Annie Cantin ne formaient pas encore un couple. Elle travaillait pour lui et participait ainsi aux différents projets de l'architecte. Ce n'est que vers 1967 que la relation amoureuse a commencé à se développer. Ils se sont mariés le 8 juin 1976.
 35. Entretien avec Annie Cantin (1), réalisé par Valérie Bouchard, 26 juillet 2013.
 36. Annie Cantin, « Un mariage naturel : l'art populaire, les antiquités et les collections ethnologiques », dans Jacques Blais (dir.), *L'art populaire au berceau de la Nouvelle-France*, publié dans le cadre d'une exposition tenue du 23 mai au 14 octobre 2013 au Musée de Sainte-Anne, Sainte-Anne de Beaupré, Société du patrimoine et de l'histoire de la Côte-de-Beaupré, 2013, p. 62.

37. Baudrillard, *Le système des objets*, p. 146.
38. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
39. Pierre Cantin, « “Une longue et belle histoire d’amour”... ».
40. Entretien avec Annie Cantin (2), réalisé par Valérie Bouchard, 5 août 2013.
41. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
42. On peut entre autres voir certains de ces objets dans Yves Laframboise, *Belles maisons québécoises*, Montréal, Éditions de l’Homme, 2007, p. 94.97. Plusieurs se retrouvent aussi parmi les objets donnés aux Musées de la civilisation.
43. Le propriétaire avait d’abord cédé très peu de terres à Pierre Cantin au moment de l’achat de la résidence. L’acquisition de nouvelles parcelles de terrain s’est faite de manière très progressive. La protection des terres et du paysage historiques préoccupe toujours la collectionneuse, même depuis la vente de la maison.
44. Entretien avec Annie Cantin (2), réalisé par Valérie Bouchard, 5 août 2013.
45. *Ibid.* Si Annie Cantin affirme qu’ils n’opéraient pas de distinction entre ses objets et ceux de son mari, cette formulation pourrait indiquer qu’il en existait bel et bien une. L’importance de cette séparation reste toutefois à déterminer.
46. Pierre Cantin a trois sœurs cadettes.
47. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
48. Nous avons appris que ces plans auraient été donnés, avec les autres documents de Pierre Cantin, aux Archives Nationales du Québec. Nous n’avons toutefois pas encore été en mesure d’aller consulter le fond. Les descriptions qui suivent sont donc tirées du témoignage d’Annie Cantin.
49. Entretien avec Annie Cantin (2), réalisé par Valérie Bouchard, 5 août 2013.
50. Entretien avec Annie Cantin (4), réalisé par Valérie Bouchard, 9 novembre 2013. La grande estime que porte Pierre Cantin à son aïeul transparait également dans un texte qu’il a écrit pour raconter l’histoire d’Étienne-Victor Cantin. Annie Cantin nous a aussi fourni une copie de ce document.
51. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
52. Entretien avec Annie Cantin (2), réalisé par Valérie Bouchard, 5 août 2013.
53. *Ibid.*
54. *Ibid.*
55. Belk, *Collecting in a Consumer... , op. cit.*, p. 148.
56. Entretien avec Annie Cantin (3), réalisé par Valérie Bouchard, 26 octobre 2013.
57. Entretien avec Annie Cantin (4), réalisé par Valérie Bouchard, 9 novembre 2013.
58. Ces considérations forment le cœur de notre mémoire, qui porte justement sur l’influence que peut avoir développement d’une relation affective avec les objets sur la démarche de collectionnement.